

LYCEE DES METIERS JEAN GUEHENNO

31, rue des Sables

18200 SAINT AMAND MONTROND

Tél. 02 48 96 24 30

Fax. 02 48 96 64 86

ce.0180025e@ac-orleans-tours.fr



DOSSIER DE CANDIDATURE

AU CAP ART ET TECHNIQUES DE LA BIJOUTERIE-JOAILLERIE (post baccalauréat)

Réservé en priorité aux titulaires du Baccalauréat STD2A : Arts Appliqués

ANNEE SCOLAIRE 2019 - 2020

NOM :

PRENOM :

IMPORTANT

DOSSIER A NOUS RETOURNER AU PLUS TARD LE 15 MAI 2019

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ETUDIES

A REMPLIR PAR LA FAMILLE OU LE CANDIDAT LUI-MEME

NOM et PRENOM de l'élève : _____

Sexe : _____

Date de naissance : _____

Nationalité : _____

Nom et adresse du chef de famille ou du représentant légal :

Numéro de téléphone domicile : _____

Numéro de téléphone travail : Père : _____ Mère _____

Numéro de portable : _____

Avez-vous bénéficié au cours de cette année scolaire d'un PPS (projet personnalisé de scolarisation),

Oui Non

Si oui merci de faire une copie sous pli fermé adressé au médecin de santé scolaire, à joindre au dossier.

Vœu quant au mode d'hébergement :

Interne

Demi-pensionnaire

Externe

Etablissement d'origine :

Nom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Dernière classe fréquentée : _____

Etes-vous titulaire du baccalauréat :

Oui Non

Si oui lequel ? : _____

A

Le

Signature

LETTRE DE MOTIVATION

CURSUS SCOLAIRE

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Les bulletins scolaires du 1er et 2ème trimestre de l'année scolaire (2018 - 2019)

INFORMATIONS GENERALES

CANDIDATURES :

Les candidats doivent joindre à ce dossier de candidature un dossier artistique, de thème libre (les mangas ne sont pas autorisés), comprenant au minimum 6 ou 7 dessins format A 4 obligatoirement. Ces dessins peuvent avoir été réalisés soit dans le cadre scolaire, soit au cours d'activités conduites à titre personnel, sur toutes techniques.

Ce dossier est destiné à être apprécié par le jury d'admission. Ces dessins seront restitués dans le courant du 1^{er} trimestre.

COMMISSION DE CHOIX

Une commission d'admission étudie les dossiers et déclare l'élève admis ou inscrit sur une liste supplémentaire avec un rang de classement.

- 1) Pour le candidat admis, le Lycée des Métiers Jean Guéhenno fait parvenir à la famille une notification d'affectation avec un coupon réponse qui est à retourner dans les 48 heures, afin de confirmer l'acceptation du candidat.
- 2) Pour le candidat inscrit sur liste supplémentaire le lycée des métiers Jean Guéhenno lui communique son rang. Il sera contacté suivant l'ordre établi en fonction des désistements.

Au retour du coupon réponse, le lycée fait parvenir un dossier d'inscription définitif qui doit être retourné au plus tôt.

L'admission n'est définitive que lorsque le candidat a fourni son relevé de notes du baccalauréat. L'élève devant être obligatoirement titulaire de ce diplôme.

DUREE DES ETUDES : 1 an

A l'issue du CAP Art et Techniques de la Bijouterie - Joaillerie, les élèves peuvent s'orienter au sein de l'établissement vers :

- DN MADE – Diplôme national des Métiers d'Art et du Design en 3 ans de Niveau II
- Brevet des Métiers d'Art de Niveau IV
- Mention complémentaire de niveau V : Joaillerie

Ou toute autre formation du domaine artistique hors établissement.

Formation avec 24 semaines au lycée et 12 semaines de stage